

6 juillet 2023

Communiqué de presse

Négociations dans le secteur du verre dans l'impasse :

Les employeurs claquent la porte !

Les négociations pour un nouvel accord sur les conditions de travail et de salaire dans le secteur du verre sont dans l'impasse. Après trois dates de négociations, les employeurs ont décidé de claquer la porte.

Ce qui était sur la table

Hier, en fin de journée, les syndicats avaient fait une proposition concrète aux employeurs :

- Prime Pouvoir d'achat d'un minimum de 125€ pouvant aller jusqu'à 350€.
- Adaptation du mécanisme sectoriel d'indexation des salaires.
- Prise en compte de la pénibilité au travers d'un jour de congé sectoriel.
- Suppression des salaires à l'embauche et aussi pour les étudiants.
- Augmentation des frais de déplacement.
- Sécurité d'existence en cas de chômage temporaire

En outre, malgré l'obligation pour les entreprises de donner 5 jours de formation individuelle, nous étions d'accord pour instaurer un phasage sur une période plus longue.

Parmi les revendications syndicales, il y a aussi la création d'un fonds de transition juste. En effet, face à l'urgence climatique, des mesures concrètes s'imposent aux entreprises et aux travailleurs du secteur. La transition climatique ne peut avoir un impact négatif ni sur les travailleurs, ni sur les entreprises.

Des hommes de paille

Encore une fois, les organisations syndicales se sont retrouvées face à des représentants patronaux sans mandats. Depuis deux semaines, nous sommes constamment face à des hommes de paille, sans capacité de répondre aux revendications légitimes des travailleurs.

Des actionnaires bien au chaud, dans leur tour d'ivoire ont décidé, sans même participer aux débats, de priver les travailleurs d'un accord sectoriel. En agissant de la sorte, ils compromettent les négociations au sein des entreprises. Plus grave encore, en débranchant la prise, les employeurs ont choisi unilatéralement d'empêcher les travailleurs âgés de bénéficier des régimes de fin de carrière.

La paix sociale est rompue

Pour nos organisations, il s'agit d'une attitude irresponsable des employeurs. Nous leur avons rappelé que sans accord sectoriel, il n'existait plus de paix sociale dans le secteur du verre.

A partir de ce jour, nous appelons l'ensemble des délégués à organiser des assemblées et des arrêts de travail !

Les travailleurs du verre méritent le respect !

Infos et commentaires:

FGTB

Sébastien Dupanloup

0476 266 963

CSC

Luca Baldan

0472 807 810

CGSLB

Dominik Roland

0475 462 833

Si vous souhaitez recevoir nos communiqués à une autre adresse ou ne plus les recevoir, envoyez-nous un message: press@accq.be.